



PROJET PEDAGOGIQUE DE LA VILLE DE HERVE

1. Réussir l'école : Un projet commun pour tous

Pour les écoles de la Ville de Herve, "réussir l'école" signifie :

- **Réussir l'enfant citoyen** dans sa vie d'aujourd'hui et pour demain, en développant des compétences essentielles à sa future intégration sociale et professionnelle.
- **Réussir l'équipe enseignante** solidaire et engagée dans un projet commun.
- **Réussir la communauté éducative**, en harmonie avec son environnement, dans le respect des valeurs de solidarité, de bienveillance, et d'engagement démocratique.

Cette vision se concrétise par une pédagogie active visant à développer l'enfant dans toutes ses dimensions : affective, sociale, intellectuelle et physique, tout en respectant ses différences et son rythme propre.

2. Structures et continuité pédagogique

Les écoles de la Ville de Herve s'organisent en **cycles pédagogiques** fonctionnels permettant à chaque enfant de progresser de manière continue, de 2,5 ans à 14 ans. L'objectif est de proposer une scolarité sans rupture, favorisant ainsi l'acquisition de savoirs et de compétences de base pour une intégration réussie dans la société.

Les équipes enseignantes travaillent en étroite collaboration pour créer un environnement éducatif cohérent, en adaptant les transitions (entre les maternelles et le primaire, par exemple) et en respectant les structures organisationnelles des établissements. Chaque école adapte cette continuité pédagogique en fonction de ses spécificités, tout en visant à harmoniser les parcours des élèves.

3. Stratégies d'apprentissage et méthodes d'enseignement

La pédagogie des écoles de Herve repose sur une **approche active et participative**, où les élèves sont encouragés à s'impliquer dans leur apprentissage à partir de situations concrètes et de leur vécu. Les activités sont conçues pour être en lien avec les réalités sociales et culturelles des élèves, leur permettant ainsi de donner du sens aux apprentissages.

Les équipes pédagogiques travaillent autour de trois axes essentiels :

- **Individualisation et collectif** : les moments d'apprentissage sont équilibrés entre des temps collectifs, des ateliers en petits groupes, et des activités individualisées pour assurer une transmission et une construction des savoirs adaptées aux besoins de chaque élève.
- **Apprentissage par l'expérience** : les élèves apprennent en agissant sur leur environnement et en interaction avec leurs pairs, construisant ainsi les concepts de base par une démarche participative.
- **Diversité des pratiques** : les écoles intègrent des activités de découverte, de production et de création, en y incluant les technologies de communication et d'information, des activités culturelles et sportives, et des dispositifs démocratiques comme des forums et des conseils d'élèves.

4. Moyens et outils pédagogiques

Afin de renforcer la continuité et la cohérence de l'enseignement fondamental, les écoles communales de Herve mettent à disposition des outils pédagogiques adaptés et diversifiés :

- **Compétences en communication** : des outils favorisant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'écoute, et de l'expression orale, dans des contextes variés et stimulants.
- **Résolution de problèmes** : des ressources mathématiques pour initier les élèves à la résolution de situations-problèmes, stimulant leur pensée logique et leur créativité.
- **Enseignement des langues** : l'introduction d'une langue autre que le français renforce les compétences communicatives et ouvre les élèves aux diversités culturelles.
- **Structuration de l'espace et du temps** : des outils conçus avec les élèves pour les aider à appréhender leur environnement local, régional, national, et européen.
- **Référentiels d'auto-évaluation** : des référentiels permettent aux élèves de gérer de manière autonome leurs savoirs et savoir-faire, en les aidant à identifier leurs besoins et à évaluer leurs propres progrès.

5. Construction d'une école inclusive et émancipatrice

La Ville de Herve s'engage à mettre en place une école qui soutient l'émancipation de chaque élève, quel que soit son parcours. Les équipes éducatives, en collaboration avec les familles, veillent à offrir un cadre d'apprentissage qui valorise les différences et respecte l'individualité de chaque élève, tout en promouvant une égalité d'accès aux ressources éducatives.

6. Collaboration et concertation pour une culture commune

La concertation entre les enseignants, les parents, et les autres partenaires éducatifs est essentielle pour construire une **culture pédagogique commune**. Chaque école élabore un projet d'établissement cohérent, favorisant l'adhésion collective et permettant à tous les acteurs d'œuvrer ensemble vers une école de la réussite. Les décisions sont prises collégialement et les projets de formation sont à la fois collectifs et individualisés, répondant aux besoins spécifiques de chaque élève tout en favorisant une dynamique commune.